Vivre à Croix

Journal municipal d'information

N° 17 - Janvier 1986

Bonne Année!





'année qui s'achève aura été marquée, le plus souvent. hélas, par la morosité, et parfois l'inquiétude. Il n'est pas difficile à un maire, de prendre le pouls de la commune dont on lui a confié la gestion. Le courrier des administrés, les doléances des comités de quartier, les remarques faites par les dirigeants d'association, les conversations quasiment quotidiennes engagées avec les Croisiens par le biais des permanences et de multiples visites, la moisson d'informations diverses recueillies par un Conseil Municipal attentif, et par des fonctionnaires qui aiment leur métier, tout cela permet de se faire une opinion, probablement très proche de la réalité, de la situation de la commune.

Les préoccupations des Croisiens sont le plus souvent, d'ordre général, et relèvent davantage de la politique du gouvernement que de l'action municipale. La permanence, et parfois l'aggravation d'un chômage déjà important, avec tout ce que cela comporte de traumatisme psychologique et parfois, de découragement. La stagnation persistante du pouvoir d'achat des familles. L'angoisse des jeunes à la recherche d'un premier emploi. La solitude de malades ou de vieillards parfois démunis. L'apparition d'une nouvelle pauvreté. Telles sont les constatations que l'on fait tous les jours à Croix, dans une ville qui, cependant, ne peut pas être considérée comme sinistrée.

vrai dire, nous avons évité le pire. L'évolution prévisible d'INTERNATIONAL HARVESTER m'a donné je l'avoue, les plus vives inquiétudes. Même si des licenciements, jugés inévitables, demeurent un souci pour moi, plus de 400 emplois ont pu être sauvés.

D'autres activités satisfaisantes, apparaissent à l'horizon. C'est le cas de la nouvelle usine de CELATOSE, qui rendra service tant à Wasquehal qu'à Croix.

C'est le cas de la nouvelle unité d'IBM. Ca y est! Le permis de construire a été accordé. Les travaux ont commencé - au grand dam, sans doute - des riverains de la rue Verte, incommodés, pour quelque temps, par le passage de fréquents camions. C'est le prix à payer pour la construction d'un centre tertiaire de

dimension régionale, qui, dans peu de temps, fera notre fierté!

C'est dire que les espoirs compensent, quelque peu, nos soucis. Mais cela ne nous empêche pas d'être solidaires d'un VERSANT NORD-EST qui reste méprisé et incompris et dont les difficultés persistantes rejaillissent sur notre cité, et en particulier sur tous ceux, et ils sont nombreux, qui travaillent dans notre grande ville-sœur: Roubaix.

'explique par ailleurs le sens du combat auquel je me suis associé sans hésitation. C'est que, plus le temps avance, plus l'on prend conscience de la réalité communale, plus l'on se sent proche de ses concitoyens, et plus l'on voudrait réussir à améliorer leurs conditions d'existence, surtout quand ils sont démunis.

Je forme donc des vœux chaleureux pour chacun d'entre vous, pour que vos inquiétudes s'estompent, pour que vos projets se réalisent, pour que vos soucis - qui sont une des lois de l'existence - deviennent moins lancinants. Le mandat que j'exerce depuis plus de deux ans et demi m'a rapproché de vous. Il m'a renforcé dans ma volonté d'être à votre service, pour rester digne de la confiance massive que vous m'avez accordée, et qui, je le sens, est de plus en plus vivace. Je vous remercie de cet appui réconfortant, et c'est avec la chaleur du cœur que je vous dis très simplement : "Une bonne Année".

> Francis DEBEUNNE, Maire de Croix.



I.B.M. A CROIX:

La Compagnie I.B.M. va construire, sur le territoire de Croix, une nouvelle antenne régionale pour le Nord. Les travaux sont déjà commencés. Cette nouvelle est très importante pour la Ville. Nous avons voulu faire le point avec Monsieur Francis DEBEUNNE, Maire de Croix.

Deux ans de préparation

Comment les choses se sont-elles engagées ?

"L'idée n'est pas récente. Il y a quelques années, I.B.M. FRANCE avait envisagé de s'installer à Roubaix, dans le Parc Masurel. Le projet n'avait pas abouti".

"Dès le début de mon mandat, j'ai rencontré les représentants de la Société IBM - contacts volontairement discrets et pour cause. Deux sites ont été envisagés, l'un à la PLANCHE-EPINOY, l'autre rue Verte, au sein du Parc de la famille MOTTE".

"C'est ce dernier site qui a été retenu pour les qualités exceptionnelles de l'environnement. Vous savez que le Parc est planté d'arbres superbes. Et I.B.M. tient beaucoup à soigner son image de marque.

"Pour chacun, il a fallu, bien sûr, de nombreuses démarches et de nombreux contacts. En particulier, il a fallu modifier le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), et obtenir, pour cela, l'accord de la Communauté Urbaine et du Président NOTEBART."

"Tout cela, je dois dire, m'a donné beaucoup de soucis. J'ai souvent redouté que les lenteurs ou les complications administratives ne découragent les dirigeants d'I.B.M. Mais après de multiples péripéties, tout s'est arrangé. Le permis de construire a pu être délivré, toutes les formalités ont pu être réglées.

Les travaux ont commencé... On commence par faire les... "par-kings"! Pour 450 places!

Le bâtiment sera superbe

- Comment se présentera le nouveau bâtiment ?

"Si l'on en juge par la maquette, il sera superbe. Il a été conçu en arc de cercle, et cette formule permettra de sauvegarder les grands arbres du parc. La Direction d'I.B.M. y tient beaucoup,... et moi aussi! Je suis ravi de la manière dont ils conçoivent ce projet.

- Ce sera un immeuble important ?

"Il développera une surface de 13.000 mètres carrés! Il comprendra, en particulier, une salle d'ordinateurs de 1.400 mètres carrés. Une salle de 1.100 mètres carrés sera con-



Maquette et futurs bâtiments de la firme I.B.M. (Photo Nord Eclair - Guy Sadet).

C'EST BIEN PARTI!



sacrée à l'enseignement. Le service des Agences s'étendra sur 2.000 mètres carrés. La cafétaria occupera 600 mètres carrés, etc."

- Quelle sera l'activité de cette nouvelle Unité ?

"Elle recevra la Direction Régionale d'I.B.M. FRANCE, qui, je le pense, règne sur le Nord Pas-de-Calais, mais aussi sur la SOMME. Il regroupera donc de multiples activités, comme l'accueil des clients, le perfectionnement des employés de la Société, la conception de machines, etc."

Des extensions possibles

 Il s'agira donc d'un transfert ?
 "Dans un premier temps, oui. La nouvelle Unité accueillera, d'abord, les 350 personnes qui travaillent actuellement dans les locaux de La MADELEINE". "Mais I.B.M. espère bien se développer. Et on peut compter sur le dynamisme exceptionnel de la Firme pour y parvenir! Un deuxième bâtiment est d'ailleurs envisagé, sinon décidé: la superficie de terrain, 8 hectares environ, doit le permettre".

- Quand les travaux seront-ils terminés ?

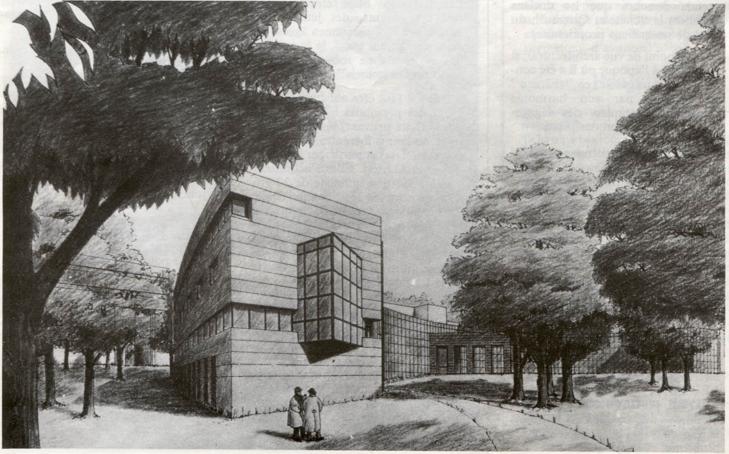
"En principe, en Octobre 1987. J'ai bon espoir que les délais seront respectés. Quand je vois la manière dont les travaux sont engagés, je suis convaincu que les choses ne vont pas traîner".

Enthousiasme

- Pour le moment, il y a une certaine gêne pour les riverains.

"J'en suis tout à fait conscient. De très nombreux camions vont procéder à des transports divers, et vont encombrer souvent la rue Verte. Mais c'est pour un bienfait futur". "Je dois vous dire que les Dirigeants d'I.B.M. sont enthousiasmés par le site. Monsieur FAUVELLE, Directeur administratif de la Compagnie, n'hésite pas à parler du "plus beau site jamais découvert par I.B.M.!"

"Quant à moi, je répète ce que j'ai dit lors de la visite du site, l'infrastructure de ce Centre I.B.M. agira comme une véritable vitrine. Elle améliorera l'image de marque d'un secteur qui en a bien besoin. C'est une formidable victoire pour nous et je m'en réjouis, non seulement pour notre Ville, mais pour toute l'Agglomération de ROU-BAIX. Cette venue d'I.B.M. aura des retombées positives de tous ordres. A commencer par les travaux, qui coûteront 130 millions de Francs, et qui, d'après I.B.M., seront confiés, dans toute la mesure du possible, aux Entreprises de la Région".



Les bâtiments de la firme I.B.M. tels qu'ils se présenteront (Photo Nord Eclair - Guy Sadet).



LA MAISON POUR TOUS:



"LA MAISON POUR TOUS" est installée, à Croix, en retrait de la rue Jean-Jaurès, dans une très grande demeure que les anciens appellent le "château Catteau", du nom de ses anciens propriétaires.

D'un point de vue architectural, si l'on pense à l'époque où il a été contruit, il y a un siècle, ce "château" est superbe par son harmonie d'ensemble, l'ampleur des dégagements, la dimension des pièces.

Est-il tout à fait "fonctionnel"? C'est une autre affaire. Quand la hauteur des plafonds, au rez-de-chaussée, atteint six mètres, cela pose quelques problèmes. Toujours est-il qu'on s'est efforcé de tirer le meilleur profit de cette vaste demeure, dont même les caves sont utilisées.

C'est Thierry LEURENT qui, depuis le 1er avril 1985, dirige "LA MAISON POUR TOUS" de Croix. N'insistons pas sur les difficultés qui ont précédé cette arrivée. Tout cela appartient au passé. Et, si nous interrogeons aujourd'hui Thierry LEURENT, pour le journal "VIVRE A CROIX", c'est pour qu'il nous dise ce que l'on fait dans la Maison qu'il dirige, quels sont ses problèmes et ses projets.

- Est- ce une "Maison des Jeunes" ou une "MAISON POUR TOUS"? "C'est une "MAISON POUR TOUS" où se retrouvent à la fois des enfants, des jeunes, des adultes, et des personnes âgées. Et où se retrouvent aussi, je le précise, des adhérents de tous les milieux socio-professionnels".

- Car il faut être adhérent ?

"Oui, les personnes intéressées par une activité peuvent, si elles le désirent, devenir adhérentes de la Maison pour Tous et participer ainsi à la vie de la Maison. Elles s'acquittent d'une cotisation annuelle de 20 F à 45 F, suivant les âges, et aussi d'une participation financière pour le fonctionnement des activités. Mais les prix sont très raisonnables et, je le crois, abordables pour tous. Je précise qu'il y a des tarifs dégressifs pour les familles nombreuses".

- Comment fonctionne la "MAI-SON POUR TOUS" ?

"Il y a évidemment, un Conseil d'Administration, avec des "membres de droit", Monsieur Francis DEBEUNNE, par exemple, en sa qualité de maire, et un représentant de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Des membres associés, comme Monsieur Michel CARNOIS, adjoint au maire. Des

membres élus par les adhérents. Au total, une quarantaine de personnes, de tous âges et de toutes formations. Le Conseil a élu un bureau dont le Président est M. Dominique LOUCHEUR."

- Oue faites-vous ?

"La Maison ne propose pas seulement des activités diverses de détente et de loisir, elle est aussi un carrefour d'échanges, de rencontres, responsabilisant chacun au sein d'un projet global : la MJC se veut être plaque tournante éducative et culturelle de la cité.

Les activités pour adultes

"Pour les adultes, nous organisons des cours de danse moderne, de danse classique, de claquettes, de gymnastique active, de karaté féminin, de volley-ball, de guitare, de poterie, de peinture sur soie, de photo, de couture, de yoga, et d'informatique. Pour ce dernier point, il s'agit d'un cours d'initiation et de perfectionnement".

 Quels sont les cours qui marchent le mieux ?

"Je préférerais vous répondre en vous donnant des orientations. Il est évident que notre MAISON s'intéresse beaucoup à la danse et à la musique, pour lesquelles la demande est d'ailleurs très forte. Mais les cours de couture sont également très suivis. Il y en a d'ailleurs tous les jours, sauf le mercredi".

... Et pour enfants

- Et pour les enfants ?

"Nous en comptons près de 300 de 4 à 16 ans. Pour lesquels sont organisés des cours d'initiation à la danse, danse moderne, danse classique, des cours de claquettes, de karaté, de guitare, de couture, de photo, d'initiation musicale. J'ajoute que les ateliers les préparent à la vannerie, à la poterie, à la cuisine, au bricolage, au dessin, aux travaux manuels, au travail du cuir également. Il y aura enfin des cours d'informatique qui démarreront en début d'année 86.

UN NOUVEL ESSOR!

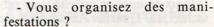


Accueil

"La Maison, c'est aussi l'ouverture sur les adhérents et tous ceux qui veulent s'exprimer : de la simple participation à une activité, à la création, à la prise de responsabilité au sein d'une équipe où le pluralisme des idées et l'enthousiasme sont de règle. L'ouverture c'est, aussi, la possibilité donnée à différentes associations de la ville, mais aussi des environs, de venir s'installer à la MJC, sous forme de permanences, soirées, débats, conférences...

Nous accueillons de nombreuses associations : les Papillons Blancs, l'Adar, le Vélo-Club de Roubaix, l'association syndicale SCI des Ogiers, Amnesty International, des services liés au Consulat du Portugal, le Cri, le comité de quartier Croix-Centre, SOS Racisme, l'Iris-Club, le PACT de Roubaix, le service régional de perfectionnement du CREAI, le don du sang, ..."

- Et sur le plan culturel ?
"Des troupes de théâtre : le théâtre
de l'ARLEQUIN, le théâtre
ENSEMBLE, le théâtre de marionnettes LA GUIGNOTTE. Plus les
groupes de musique : ALTERNATIVE, ARRET SUR IMAGE,
AVEC DES BULLES, MANISSA,
DOCTEUR SIGMUND, MACBETH, JANS."



"Beaucoup. Des concerts de musique, des séances de cinéma, des spectacles pour enfants, du théâtre de marionnettes, sans oublier... le carnaval, les allumoirs, la fête de la musique, le gala de danse."

L'équipe d'animation

"En fait de personnel, nous pouvons parler d'équipe d'animation. Bien-sûr, des permanents : une animatrice, une secrétaire, une monitrice couture, une femme de service et moi-même, mais aussi tous les animateurs vacataires (une quinzaine au total), responsables de leur activité, salariés et bénévoles, auxquels nous pouvons associer actuellement 5 travailleurs d'utilité collective dans différents domaines (animation, couture, secrétariat, entretien, informatique). En tout état de cause, la Maison pour Tous de Croix ne pourrait fonctionner sans une équipe dont les composants, enthousiastes et disponibles, nous permettent d'avancer".

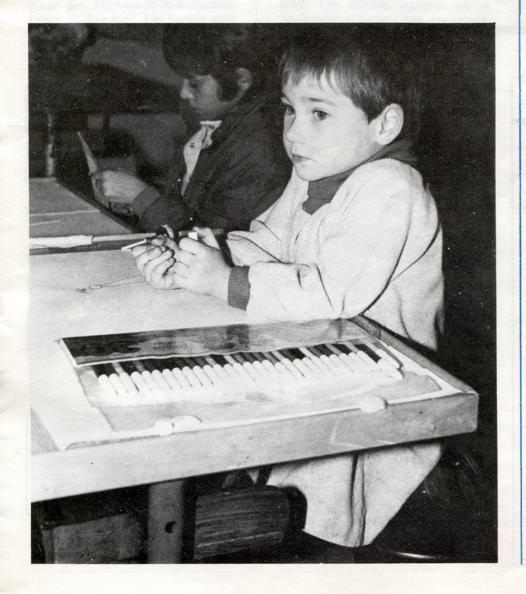
Projets

 Avez-vous des problèmes financiers ?

"On en a toujours. Le budget global de l'association est de 420.000 F par an, ce qui n'est pas très important proportionnellement au nombre de personnes disposant de la Maison pour Tous. Une augmentation budgétaire du secteur animation serait intéressante. Mais, la ville fait déjà un effort appréciable. S'y ajoutent une participation de la Caisse d'Allocations Familiales (qui prend en charge les 3/4 du traitement de la monitrice de couture), une participation de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports... et la cotisation des adhérents".

- Combien comptez-vous d'adhérents ?

"620 à l'heure actuelle. Nous sommes en progrès, et ce n'est pas fini. Le mercredi, nous accueillons près d'une centaine d'enfants".





Les équipes de Saint-Vincent-de-Paul recrutent

Deux équipes en activité, une rattachée au Quartier dépendant de l'Eglise SAINT-MARTIN, l'autre de l'Eglise SAINT-PIERRE. Ces deux équipes réunissent une vingtaine de Membres actifs.

Leurs activités sont multiples et les services rendus de plus en plus divers ; par exemple : visite et soutien des familles en difficultés, de même pour les personnes isolées et particulièrement du 3° âge, ou les femmes abandonnées.

Visites et aides aux malades chez eux ou dans les hôpitaux, action matérielle et morale de solidarité avec le Tiers-Monde. Conseils sociaux, juridiques, secours et dépannages pécuniaires, animations diverses et particulièrement pour le Noël des Pensionnaires de la MAISON DE RETRAITE de Croix, conduite des Handicapés, par exemple pour l'Association des Heures Joyeuses des PAPILLONS BLANCS de Tourcoing, etc...

Toutes ces activités sont bénévoles et si elles ont, bien-sûr, besoin d'argent pour faire face à ces tâches et à des demandes qui ne font que croître, elles se dévouent avec cœur et une bonne volonté incommensurable. Les Responsables de ces deux équipes de SAINT-VINCENT-DE-PAUL ont une grande préoccupa-

tion: le RECRUTEMENT... car il faut prévoir la relève, il faut remplacer ceux qui ne sont plus ou qui deviennent trop âgés. Il faut que des plus jeunes, hommes et femmes, jeunes hommes et jeunes filles, viennent aider tous ceux qui se dévouent actuellement et qui ont besoin de vous. Que ceux qui le peuvent et le veulent prennent sans tarder contact avec Monsieur le Curé de chacune des deux Paroisses en question. Dès le Noël de cette année, ils aideront à donner un peu de joie à ceux qui n'en ont plus, et je suis sûr qu'euxmêmes y trouveront une récompense importante : la Joie du Dévouement Bénévole. Jacques BLOUET

- Que souhaitez-vous faire ?

"Il est évident qu'il y a dans l'immeuble des problèmes de rénovation et de restructuration. A la limite, on pourrait imaginer de nouveaux locaux, d'ailleurs la municipalité a voté un budget important pour la rénovation de la MJC. En dehors de cela, je pense que la Maison est "remise sur les rails", ce qui veut dire qu'elle doit maintenant avancer. Il y a du travail à faire du côté des écoles, de l'activité culturelle, d'une bibliothèque pour enfants, qui fait défaut. Le travail ne manque pas, et ne manquera pas: Il est d'ailleurs passionnant.

C'est ainsi que, sous le couvert de la dénomination MJC/MAISON POUR TOUS, se découvrent des options d'éducation et d'accueil. Ouverte à chacun, la Maison pour Tous doit faciliter l'information, l'apprentissage de la vie sociale, l'ouverture sur des activités de détente, la possibilité pour celle ou celui qui le souhaite de se réaliser au travers des rencontres'.

N'HESITEZ DONC PAS A FRANCHIR LA PORTE DE LA MAISON POUR TOUS.



Manifestations pour le 1er trimestre 1986

- Samedi 18 janvier à 20 h 30 : cinéma "Les aventuriers de l'arche perdue"
- Samedi 25 janvier à 21 h : concert rock avec "Alternative"
- Samedi 1er février à 20 h 30 : cinéma "Paris Texas"
- Dimanche 2 mars : cinéma "Dark Crystal"
- Samedi 22 mars : carnaval

Vivre à Croix Directeur de la publication : F. Debeunne. Imprimerie Sénécaut S.A.

Pleins feux sur le livre



Trois bibliothèques à Croix!

Savez-vous, Cher Lecteur, qu'à Croix, DIX NEUF MILLE LIVRES vous attendent. Oui, vous avez bien lu, il s'agit bien de dix neuf mille livres! Ces ouvrages sont répartis en trois bibliothèques.

Ainsi, la BIBLIOTHEQUE POUR TOUS met à votre disposition quelque... douze mille livres et s'est récemment installée dans ses nouveaux locaux de la rue de la Fonderie. Elle a précisément élu domicile au rez-de-chaussée, n°8 de cette rue dans un appartement tout neuf dont la baie principale donne sur la place des Martyrs-de-la-Résistance (place du Marché). Les locaux sont très agréables, spacieux, bien agencés en rayonnages et mobilier en bois ce qui dégage une chaude ambiance.

Les livres classés selon la nomenclature internationale DEWEY répondront, sans nul doute, à votre attente. Parmi cette impressionnante masse vous trouverez non seulement des bandes dessinées pour adultes et pour enfants mais également des ouvrages traitant des problèmes en général et bien sûr des volumes qui vous permettront d'approfondir une question.

Ainsi, si vous souhaitez consulter un bouquin de Philosophie, de Théologie, de Droit, de Sciences Naturelles, de Médecine, d'Architecture, de Littérature, de Géographie, etc. etc., la BIBLIOTHEQUE pour TOUS vous donnera satisfaction. Les mêmes matières seront également abordées par des ouvrages destinés exclusivement aux enfants. Néanmoins, vous pourrez y trouver des romans policiers ou autres.





Bibliothèque pour tous.

Des prix abordables

Créée dans les années 1950, cette bibliothèque vous prêtera ses livres par période de quinze jours. La participation aux frais atteindra la vingtième partie de son prix d'achat si le livre choisi est neuf, alors qu'un minimum de 3,50 francs (prix d'un quotidien) est demandé si le livre est ancien. Pour certains ouvrages, cette participation pourra être inférieure à cette somme.

Les enfants, quant à eux, débourseront un minimum de 1,20 franc. Bien entendu, le délai de quinze jours cité plus haut pourra être assoupli en période de vacances. Naturellement, le prêt d'un livre nécessite une adhésion préalable qui s'élève à 20,00 francs par an et par famille, et cela, quel que soit le nombre de ses membres lecteurs. Cette carte d'adhésion est très importante, car, en cas de déplacement, elle sera acceptée dans toutes les BIBLIO-THEQUES pour TOUS de France.

N'hésitez donc pas à prendre contact avec la dynamique équipe qui assure le fonctionnement de cette bibliothèque qui, le croirez-vous, enregistre plus de treize mille démarches annuellement et compte environ mille adhérents de Croix et des communes environnantes. Ceux-ci sont répartis en quatre groupes : Adultes, pour 63%, Jeunes (de 15 à 18 ans) pour 20%, pré-adolescents (10 à 14 ans) et Enfants pour 17%. Pour les tout-petits on pourra trouver des "Livres à raconter" afin qu'ils puissent découvrir la joie de la lecture.

Vous trouverez sur place un réel esprit de famille, une ambiance chaleureuse et amicale qu'entretiennent Mesdames Annette MULLIEZ et Colette TOULEMONDE, responsables de cette bibliothèque, et leurs vingt collaboratrices. Ces personnes vous conseilleront dans le choix de vos lectures.

L'encadré ci-dessous vous donne les jours et heures de l'ouverture de l'établissement qui sera inauguré le 25 janvier prochain.



Pleins feux sur le livre

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

8, rue de la Fonderie Croix

MARDI:

17 h 00 à 19 h 00

MERCREDI:

10 h 00 à 12 h 00 14 h 30 à 18 h 00

VENDREDI:

10 h 00 à 12 h 00

SAMEDI:

10 h 00 à 12 h 00

DIMANCHE:

10 h 30 à 12 h 00

La bibliothèque municipale

Au cas où vous n'y trouveriez pas votre bonheur, les bibliothécaires vous suggéreront de prendre la direction du quartier Saint-Pierre et plus précisément celle du Collège Boris-Vian, rue Romain-Rolland.

En effet, c'est au premier étage de cet établissement scolaire qu'a élu domicile la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE qu'animent avec dévouement et efficacité Mademoiselle Véronique LEFEBVRE et Madame Annick LEJEUNE avec le bienveillant concours de Monsieur HUBLOU, Principal du Collège.

Bien que cette bibliothèque soit implantée dans un établissement scolaire elle est ouverte à TOUS. C'est la bibliothèque du Quartier! Tout le monde peut y avoir accès aux jours et heures fixés ci-dessous:

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

2, rue Romain-Rolland Croix

LUNDI:

16 h 30 à 18 h 30

VENDREDI:

15 h 30 à 18 h 30

Il est à noter toutefois que ses portes seront fermées en période de vacances scolaires.

Ainsi, vous y découvrirez des ouvrages de Littérature Française et étrangère, des Livres de Contes et d'Aventures. Si vous avez besoin de consulter un Roman Historique, si vous voulez vous distraire grâce à un roman d'espionnage ou de Sciences-Fiction, si vous souhaitez prendre des notes dans un bouquin traitant de politique, d'économie, de religion, si vous désirez vous documenter sur les Sciences Occultes, la Géographie, l'Histoire de France, si vous voulez cerner une question sur un plan général etc. etc. vous obtiendrez ce que vous désirez à la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE qui tient à votre disposition plus de six mille volumes répartis, selon la classification internationale, sur des étagères bien orientées et dont l'accès est très commode.

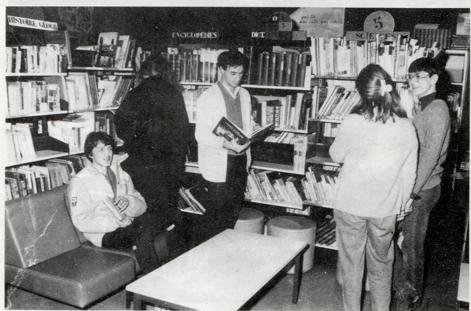
Dans un local agréable, à l'ambiance feutrée, il vous sera aisé, si vous le voulez de prendre des notes sur tel ou tel sujet grâce à un mobilier adéquat placé à cet effet.

Même sans aucun but précis, ne serait-ce que par curiosité, n'hésitez pas à visiter cette bibliothèque. Dès le premier pas franchi, vous serez pris par l'atmosphère sympathique des locaux et, la curiosité aidant, vous vous mettrez, à votre insu, à fureter dans les rayonnages et découvrirez un livre qui vous passionnera et peut-être constituera le premier emprunt d'une longue série.

Ainsi, durant quinze jours et gratuitement, il vous sera possible de feuilleter ou de découvrir cet ouvrage dont vous ne souptionniez peut-être pas l'existence. Mais auparavant, comme la plupart des bibliothèques, un droit d'inscription annuel de 10,00 francs, par personne, vous sera demandé.

Bibliothèque de la Mackellerie

Si vous recherchez plus particulièrement des ouvrages pour vous distraire tels que romans, romans policiers, romans historiques, bandes dessinées pour les petits, et pourquoi pas pour les grands, ou des périodiques tels que Historia ou des bouquins de la bibliothèque rose qui s'adressent aux très jeunes enfants, allez vite faire une visite aux charmantes personnes qui assurent le fonctionnement de la BIBLIOTHE-QUE de la MACKELLERIE qui possède, en rayonnage, plus de mille



Bibliothèque municipale.

Pleins feux sur le livre





Bibliothèque rue de la Mackellerie.

livres et autant en réserve. Quel achalandage pour une bibliothèque aussi jeune. En effet, celle-ci a ouvert ses portes le 15 septembre dernier!

C'est au rez-de-chaussée du Foyer Logement de la Mackellerie rue Louis-Seigneur, que vous la trouverez. Si le Quartier possède aujourd'hui un tel équipement, c'est grâce à Monsieur Michel CAR-NOIS, Adjoint aux Sports et à la Culture, qui prit l'initiative de le créer. Pour la réalisation de ce projet, on peut également remercier Mesdames Bernadette POLLET et Nelly MICHAUD. Par leur enthousiasme, leur compétence, leur dynamisme, ces personnes ont en effet permis l'ouverture, en temps voulu, de cette bibliothèque. Par ailleurs, la Municipalité, par l'intermédiaire de Madame Nicole COLARD, ainsi que le Comité de Quartier de la Mackellerie se sont également associés à la réussite de cette réalisation en y apportant leur précieux concours.

Aujourd'hui, cette bibliothèque (du Foyer Logement) est gérée par le Comité de Quartier de la Mackellerie. Les permanences durant lesquelles les livres peuvent être retirés ou rendus sont, entr'autres, assurées par la responsable de la bibliothèque, Madame Thérèse WATTRELOT ainsi que par Madame Anne-Marie DESCHEPPER, du Comité de Quartier et Mademoiselle Isabelle WANHOUTTE.

Bien que la bibliothèque se trouve au Foyer-Logement, tous les habitants du quartier, toutes les Croisiennes, tous les Croisiens, grands et petits, peuvent s'y rendre aux jours et heures indiqués ci-dessous, et cela, sans aucun droit d'inscription préalable :

BIBLIOTHEQUE DE LA MACKELLERIE 35, rue Louis-Seigneur Croix

MERCREDI: 14 h 00 à 16 h 30 18 h 00 à 20 h 00

VENDREDI: 18 h 00 à 20 h 00 A l'instar de ses deux sœurs, cette bibliothèque a fixé la période de location des livres à quinze jours. Pour retirer les ouvrages, les adultes devront simplement acquitter la somme de 2,00 francs et les enfants celle de 1,00 franc, et cela, jusqu'à l'âge de quinze ans.

Projet

Vous vous imaginez peut-être que le nombre de bibliothèques à Croix n'évoluera plus. Eh bien vous avez tort!

En effet, dans un temps relativement proche, la Maison pour Tous, toujours pleine de projets et de dynamisme, compte en ouvrir une quatrième dans ses propres locaux.

Il en sera question dans un prochain numéro de ce journal.

En attendant, comme vous avez pu le constater, les trois établissements actuellement en service à Croix peuvent subvenir aux besoins des Croisiennes et des Croisiens à l'intention desquels l'encadré cidessous donne un extrait de la classification internationale Dewey:

CLASSIFICATION INTERNATIONALE DEWEY

- O: GENERALITES: Méthodologie, Documentation, Rassemblement et Diffusion de l'Information.
- 1 Philosophie, Méthaphysique, Logique, Morale Psychologie.
- 2 Religions, Théologie.
- 3 Sciences Sociales y compris la Statistique, le Droit, l'Enseignement.
- 4 Langues.
- 5 Sciences Mathématiques, Physiques et Naturelles.
- 6 Sciences Appliquées : Médecine et Technologie.
- 7 Beaux-Arts, Architecture, Photographie, Musique, Sports.
- 8 Littérature, Théâtre.
- 9 Géographie, Biographies, Histoire. Naturellement, ces chapitres contiennent des sous-divisions.

Et, n'oubliez surtout pas que vous pouvez trouver à Croix des ouvrages se rapportant aux disciplines mentionnées ci-dessus.



Le sens d'un combat

'ai participé sans hésiter, avec mes amis les maires du VERSANT NORD-EST, à la démarche qu'ils ont faite à la Préfecture, le 25 octobre dernier. Il m'apparaissait indispensable, en effet, d'accompagner mes collègues, pour la simple raison que la proximité nous rend tous solidaires de notre avenir. Je l'ai fait sans hésiter. Je ne regrette pas de l'avoir fait. Cette démarche a renforcé notre cohésion. Elle a été et sera utile.

L'avenir du VERSANT NORD-EST est menacé. Sans doute y a-t-il des communes, dont la nôtre, où les problèmes sont, apparemment, d'une gravité moins marquée. Si les difficultés du VERSANT NORD-EST s'appellent: déclin continu des effectifs de l'industrie textile, insuffisance de la diversification industrielle, faiblesse des activités tertiaires, friches industrielles inutilisables, nombreuses et imposantes, milliers de logements insalubres, depuis longtemps ou depuis peu, immigration massive, délinquance, insécurité, sous-formation des jeunes, sous-qualification des adultes, et par-dessus tout, chômage, on ne peut dire qu'il en soit de même à Croix. Sans doute le chômage s'est-il accru, et sans doute l'évolution défavorable d'IHF va-t-elle aggraver la tendance, qui ne sera que partiellement corrigée avec le temps par l'arrivée d'I.B.M.

ais nous sommes incroyablement dépendants de ROUBAIX dont nous sommes la banlieue immédiate. Autant dire que le déclin persistant de cette grande ville de 100.000 habitants rejaillit sur nous, que les possibilités qu'elle offrait, s'amenuisent ou se détériorent de mois en mois. On pouvait, jadis, habiter Croix et travailler à Roubaix. C'est de plus en plus difficile aujourd'hui.

Le VERSANT NORD-EST a été oublié. Nous l'avons dit, et nous le redisons avec force. Une ou deux mesures - l'envoi de notre dossier Feder à Bruxelles, par exemple - ont déjà été prises depuis notre démarche. D'autres suivront. Il le faudra.

Il le faudra, car le combat que nous avons engagé ne cessera pas, jusqu'à ce que justice nous soit rendue. Contrairement à ce que certains voudraient faire croire, ce n'est pas une manœuvre politicienne, motivée par la proximité des élections. Le redressement du VERSANT NORD-EST, indispensable pour l'équilibre de la Métropole, est et sera une œuvre de longue haleine. C'est dire que la lutte qui vient de s'engager, dans l'entente et la solidarité, se poursuivra au-delà de mars 1986, quel que soit le résultat de cette échéance capitale pour tous les FRANÇAIS.

Francis DEBEUNNE.

11 Novembre Cérémonies du Souvenir de la Grande-Guerre

Quelques mois auparavant, M. Alexandre LIETAR, membre de la Fraternelle des combattants, recevait des mains du Colonel HOSTE la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. (Photo ci-contre).

PLAN D'OCCUPATION DE LA SALLE A.-RIMBAUD

Lundi	ARTISTES AMATEURS CROISIENS	14 h	à 18 h
	CHIFFRES & LETTRES	14 h	à 17 h
Mardi	ARTISTES AMATEURS		
	CROISIENS	18h	à 20 h
	BRIDGE CLUB	20 h 30) à 23 h
Mercredi	BRIDGE CLUB	14 h	à 19 h
Jeudi	MAISON pour TOUS	14 h	à 24 h
Vendredi	BRIDGE CLUB	14 h	à 18 h
	SCRABBLE	20 h	à 23 h
Samedi	CHIFFRES & LETTRES	15 h	à 17 h



AUTOMOBILISTES

ATTENTION!

A CROIX, LA VITESSE EST LIMITEE A 50 km/h

Le Courrier des Associations



Nombreux joueurs pour le national métropole

C'est le dimanche 6 octobre dernier que s'est déroulé le "NATIO-NAL METROPOLE" organisé par l'Union Bouliste Croisienne.

Cette dynamique Association avait emprunté pour la circonstance le parking situé à proximité de la salle G.-Dedecker ainsi que le terrain Deruyck mis à sa disposition par la Municipalité ainsi que par les dirigeants de l'Iris Club.

Ce fut une grande fête de la pétanque puisque plus de quatre cents personnes, parmi lesquels on trouvait des champions du monde, des champions de Belgique, de France, participèrent aux différentes compétitions et cela... sous le soleil.

A l'issue des rencontres, Monsieur Alain Vanpuymbrouck, Conseiller Délégué aux Associations, et Monsieur Georges Crombez, représentant la Municipalité, se sont fait un plaisir de remettre les récompenses aux vainqueurs.

Cette journée fut placée sous le patronage financier des Clubs de Roubaix, de Hem, de l'A.S.P.T.T. de Lille, de la Pétanque Lilloise, du District centre et des Trois Suisses.

Association Sportive du Collège B.-Vian

Mme Carlier: GRS (Gymnastique Sportive Rythmique).

Mardi:

16 h 30-17 h 30, 3e - 4e - 5e.

16 h 30-17 h 30, 6e + 5e Débutants.

Vendredi:

12 h 30-13 h 25, pour tous, salle de Sports.

Mme Ghilain: Athlétisme.

Lundi:

12 h 30-13 h 25, pour tous, salle de Sports.

Mercredi:

10 h-12 h, pour tous, stade de Beaumont.

Mlle Horellou: Tennis de Table. Lundi:

16 h 45-18 h, pour tous, salle spécialisée bd Zola.

Natation.

Mardi:

16 h 45-18 h, pour tous, piscine.

M. Morvan: Handball.

Lundi:

16 h 30-17 h 30, élèves nés en 69/70/71.

Mercredi:

8 h-10 h, pour tous.

Vendredi:

16 h 30-17 h 30, élèves nés en 72/73, salle de Sports.

M. Segers: Gymnastique aux agrés.

Mercredi:

16 h 30-18 h 15, pour tous.

Vendredi:

16 h 30-18 h 30, pour tous, salle de Spécialisée.

Président : M. Hublou - Secrétaire: M. Morvan - Trésorier: M. Segers.

CDI -**BIBLIOTHEOUE**

Le C.D.I. est ouvert: Lundi, Jeudi, Vendredi: 9 h à 12 h et 15 h 30 à 17 h 45.

Mardi, samedi: 9 hà 11 h.

Le service de Bibliothèque est assuré aux récréations de 10 h et de 15 h 30.

Lundi: 6e Jeudi: 5e

Vendredi: 4e

Mardi - Samedi : 3e.

Bibliothèque Municipale

ouverte:

Lundi, Vendredi: 16 h 45 à 18 h 30.

FOYER Socio-Educatif du Collège B.-Vian.

Le Foyer est ouvert à tous les élèves ayant acquitté leur cotisation et donc pour certaines activités aux adultes répondant à la même condition.

1) Club Anglais: Mme Callot. Jeudi:

12 h 45-13 h 15 - salle B6, pour

2) Club Chorale: M. Delva.

Mardi:

12 h 30-13 h 15 - salle Musique, pour tous.

3) Club Aquariophilie: Delfosse Manuel.

16 h 35-17 h 30 - Réfectoire, pour

4) Club Echecs: M. Trouillet. Mardi:

16 h 30-18 h - salle A4, pour tous.

5) Club Histoire: Mlle Trucchiero.

Mardi:

16 h 30-17 h 30 - salle H/G, 4e - 3e.

6) Club Théâtre: Mlle Jacquin.

16 h 30-17 h 30 - salle projec., pour

7) Club Travaux Manuels: Mme Meresse.

Vendredi:

16 h 30-18 h - salle Permanence, pour tous.

8) Club Philatélie: M. Theys. Jeudi:

12 h 20-13 h 20 - salle A4, pour

9) Club Espagnol: Mme Saibi. Mardi:

12 h 45-13 h 45 - salle B5, 4e - 3e.

12 h 45-13 h 15 - salle B5, 4e - 3e.

10) Club Informatique: M. Roches.

12 h 30-13 h 15 - salle Info, 4e -3e. PAE Informatique:

Mardi:

12 h 30-13 h 15 - salle Info, pour



Le Courrier dets Associations

11) Club Volley: Mme Carlier. Jeudi:

12 h 30-13 h 15 - salle de Sports, 4° -

12) Club Tir à l'Arc : M. Segers. Mardi :

12 h 30-13 h 20 - salle de sports, 3°. Samedi :

10 h-11 h/11 h-12 h - salle de sports, pour tous.

13) Club Peinture: M. Turkovics.

Mardi:

16 h 30-18 h - salle de dessin, pour tous.

Aquarelle: M. Hotton.

Jeudi:

16 h 30-17 h 30 - salle de dessin, pour tous.

14) Club Lecture: Bandes Dessinées:

Lundi:

12 h 30-13 h 15 - C.D.I., 6° - 5°.

Vendredi:

12 h 30-13 h 15 - C.D.I., 4e - 3e.

15) Atelier : Mme Bolvin. Jeudi :

15 h 30-16 h 30 - C.D.I., pour tous.

Responsables:
Président du FSE: M. Canivet,
Vice-Président: Delfosse Manuel.
Secrétaire: Mme Lejeune,

Secrétaire-Adjoint : Mlle Morel. Trésorier : M. Segers, Trésorier-Adjoint : M. Hublou Nicolas.

Le Principal

Le Président

NOUVELLE COMMISSION A

LA SECTION BILLARD DU FOYER SAINT-PIERRE

La réunion générale de la section Billard s'est déroulée le Samedi 26 octobre dernier.

Election de la Commission

Président: M. Cl. Maerten. Vive-Président: M. Cl. Griset. Secrétaire: M. H. Cremon. Trésorier: M. J.P. Heyze.

Commissaire aux Compte: M. J.P.

Soir.

Responsable Matériel: M. Th.

Marras.

Conseiller Technique: M. S. Raquet.

Organisation de la saison 1985/86

- Comme chaque année, la section organise un tournoi intersociétaire par handicap. Ce tournoi s'échelonne sur 6 mois (environ 550 matches).

- Mise en place d'une coupe de Noël par élimination directe. La remise des récompenses aura lieu le Dimanche 22 décembre à 11 h dans les locaux du foyer, 137, rue J.B.-Delescluse. Tous les joueurs et amis du foyer sont cordialement invités à cette fête.

Pour tous les amateurs de billard, horaires d'ouverture :

- Samedi : 17 h - 22 h

- Dimanche : 10 h - 14 h et 17 h 30 - 21 h 30.

Renseignements et inscriptions sur place auprès des responsables.

Gymnastique volontaire "Toutes en forme"

"Toutes en forme". La section de gymnastique volontaire a repris ses activités pour l'année 1985-1986.

Nous rappelons que la gymnastique volontaire est accessible à tous, ... sans distinction d'âge, ni obligation de faire ce que l'on ne sait pas faire.

Chacun travaille selon ses possibilités.

Devant l'essor que prend cette association d'idées dans le travail, et à la demande de quelques adhérentes, nous avons décidé d'ajouter un cours supplémentaire par semaine.

Les cours auront lieu les mardis et vendredis de 10 h à 11 h dans la salle de judo du centre sportif de Croix, boulevard Emile-Zola, salle offerte gracieusement par la Mairie de Croix, aux activités diverses qui s'y déroulent.

Pour tous renseignements, il est indiqué, et même recommandé de voir un cours sur place ou s'adresser à Mme Dubus Raymonde: Tél. 20.72.43.59 ou Mme Colard Nicole, Tél. 20.24.93.05.

Belle vitalité de la société "La Patriote"

La Patriote a tenu son assemblée générale le dimanche 20 octobre 1985 dans la salle G.-Sandras.

En ouvrant la séance, Madame Marissal, Présidente s'est réjouie de la nombreuse assemblée et de la présence de Monsieur Carnois Maire-Adjoint aux sports. Elle a excusé l'absence de Monsieur le Maire, empêché.

Rapport moral: présenté par Madame Marissal, il fait apparaître plusieurs points positifs qui montrent la vitalité de la société: doublement des effectifs qui sont passés de 110 en 83 à 233 en 84; création d'une école de sport qui dès son lancement a été une réussite totale; résultats en compétition très honorables; utilisation très rationnelle de la nouvelle salle inaugurée en 83 lors de la célébration du centenaire et qui s'avère un outil de travail parfait.

Rapport financier: présenté par Monsieur Margée, trésorier, le rapport financier fait apparaître une situation très saine.

Election de nouveaux membres au Comité: à l'unanimité, Mesdames Masschelein et Rahal ont été élues membres du comité:

Palmarès de l'année 84-85: ont été proclamés ensuite les résultats d'ensemble de la saison écoulée et attribués les deux challenges décernés chaque année. Le challenge Gabriel Maury a été remis à Sandra Courteille et le challenge Gustave-Sandras à Catherine Feuillet.

Les participants se retrouvèrent ensuite pour le verre de l'amitié.

Agréable déplacement en Allemagne, des judokas de l'Iris

Kimonos et quelques vêtements préparés pour le week-end, trente-



cinq Judokas et dirigeants de l'Iris Club de Croix Judo avaient rendezvous le 4 septembre 1985 à 6 h 30 au Stade Henri-Seigneur où un bus les attendait pour les emmener en Allemagne via la Belgique.

Arrivés à Zons, ville médiévale située à quelques kilomètres de Dusseldorf, en bordure du Rhin, nous fûmes accueillis par le Président du Club de Zons, accompagné d'un Responsable des échanges culturels de la R.F.A. De nombreuses familles étaient présentes. Les présentations terminées, celles-ci emmenèrent leurs hôtes pour un repas familial.

14 heures, l'heure du Tournoi sonne. Tout le monde est au rendezvous pour gagner et l'exemple est donné par les plus jeunes qui d'entrée s'accaparent les premières places. Les catégories supérieures les imitent. L'après-midi s'achève par une récolte de médailles pour notre club. Il ne nous reste plus qu'à nous préparer pour la soirée.

L'homogénéité que forme ce Club et les familles est une nouvelle fois démontrée, ces dernières ayant préparé à notre intention un buffet froid. L'animation est assurée par une sono accompagnée d'un synthétiseur et de guitares. Au cours de la soirée, les 2 Présidents, Monsieur Mark pour Zons et Monsieur Escherich pour Croix, échangent quelques présents.

Après une nuit de sommeil assez courte, nous nous retrouvons pour une visite guidée de la vieille ville.

De retour à la Salle des Fêtes, des grillades nous attendent pour le repas du midi. Une peinture sur verre offerte à notre Président, ainsi qu'une plaquette commémorative à chaque participant permettent de conserver en mémoire ce week-end hors du commun.

Les heures passant, nous nous retrouvons près du bus pour les adieux avec les familles, hôtes merveilleux d'un week-end riche en souvenirs. Nous embarquons, et après un voyage sans problème nous arrivons à Croix vers 21 h 30, c'était la fin d'un beau voyage.

A noter: Au cours de ce voyage, deux personnes du club ont réalisé de nombreuses diapositives qui seront assemblées en un montage audiovisuel qui sera projeté au cours d'une soirée prochaine.

Palmarès de l'Iris Club de Croix judo en Allemagne

Catégorie :

-27 kg: Guessad Medhi 1er

-33 kg : Deleest Marc 2e

+33 kg: Madani Farid 1er Morais Pierre 2e

+40 kg: Guessad Sedic 1er

Azizi Ali 3e -44 kg: Bourras Kamel 1er

Delobel Nicolas 2e

-49 kg: Mercier Arthur 1er Simon Sébastien 3e

Espoir:

-44 kg: Guessad Mohamed 1er -53 kg: Boufferkas Rachid 1er

-62 kg : Degouy Eric 3e

Sénior :

-78 kg: Duchaussoy Franck 2e

-65 kg: Vernay Michel 1er

Toutes catégories :

Ascolèse Jean 3e Roger Vandecasteele 4e Vanacker Stéphane 5e

Féminines:

-40 kg: Desousa Hélène 1re

+40 kg : Olari Marie-Emmanuelle

-44 kg : Olari Sophie 1re

-48 kg: Boufferkas Nadia 1re

- 56 kg : Malfait Laëtitia 3e

-61 kg : Menard Valérie 3e

- 53 kg : Kiraly Edith 2e - 53 kg : Decottignies Colette 4e

La boxe américaine : un sport éducatif!

Un aspect de la boxe Américaine ici abordé est la possibilité à de jeunes pratiquants d'atteindre la maîtrise du corps par l'esprit élément essentiel du contrôle de soi.

La boxe Américaine est éducative

car elle favorise l'apprentissage des valeurs morales telles que : volonté, persévérance pour accepter les longs efforts des entraînements, énergie et courage pour combattre, loyauté et modestie. Le vaincu apprend à surmonter sa défaite et le vainqueur à dominer sa victoire. Dans la B.A., l'enfant prend confiance en lui et s'affirme en disciplinant son instinct batailleur. Dans l'aspect sportif, c'est un délassement (un exutoire à l'énergie inemployée dans la vie sédentaire).

En compétition, c'est un art avec ses armes naturelles, les risques étant bien connus, les participants possédant des protections de pieds, des gants et sont encadrés par des arbitres.

Le combat : "ce bonheur des coups donnés, cette partie de plaisir à deux, bourrue et aventurière, joyeuse comme une course en mer. où les douleurs passent comme des coups de vent à travers l'homme".

Pour ceux qui souhaitent connaître ce contact, rendez-vous le mardi de 17 h 30 à 19 h, le jeudi de 17 h 30 à 19 h, le samedi de 14 h 30 à 16 h à la Salle des Sports du Stade Henri-Seigneur, boulevard Emile-Zola à Croix.

> C. Leuridan Présidente de l'Iris-Club de Croix (Sport et Athlétisme)

L'Assemblée générale de l'Iris-Club de Croix, section "Sport pour tous et Athlétisme" s'est tenue le dimanche 22 septembre 1985 au Centre Georges-Pompidou à Croix.

Un nouveau comité a été élu. C. Leuridan devient la Présidente de la section, M. H. Marcel la viceprésidente, M. et Mme Devrance s'occupant du Secrétariat et C. Dussart avec M. C. Marcel de la Trésorerie.



Il est à retenir que la section continuera à fonctionner comme l'année précédente, c'est-à-dire :

- Entraînements bi-hebdomadaires au Centre G.-Pompidou à Croix (le mardi soir de 18 h 45 à 20 h et le dimanche matin de 10 h à 12 h).
- Activités réalisées pendant les week-ends (en moyenne 1 ou 2 proposées par mois) comme le canoëkayac, la spéléologie, l'escalade, initiation au golf, planche à voile, char à voile, randonnée pédestre et en vélo...

Toutes les personnes intéressées par ces activités peuvent se présenter le mardi soir à 18 h 45 au Centre Georges-Pompidou à Croix (entrée du centre aéré), où elles pourront obtenir des renseignements complémentaires.

L'Association sportive Victor-Hugo pour le tir connaît un bon développement

Depuis sa réouverture en juin 84, l'A.S.V.H. pour le tir dispose de nouvelles installations plus propices à son développement... Forte d'une centaine de membres, (effectif en progression constante) l'association veut contribuer à faire connaître et aimer le tir, dans notre commune et bien évidemment au-delà.

Pour atteindre ces deux objectifs, la politique du club est résolument dirigée vers l'ouverture. Ouverture aux jeunes (notre plus jeune licencié a 12 ans) par l'école de tir où les tireurs en herbe prennent contact avec la discipline du "10 mètres". Sous les conseils des commissaires de tir, ils sauront en quelques jours manier en toute responsabilité et en toute sécurité leur arme (prêtée par le club) et commenceront à "tourner autour du 10".

Ouverture également aux tireurs handicapés : notre équipement (ascenseur, accès larges, rameneurs électriques) permet aux tireurs handicapés de pratiquer dans des conditions idéales. Notons qu'un tireur inscrit chez nous il y a un an alors qu'il n'avait jamais approché ce sport s'est classé récemment second aux Championnats de France! Il prépare actuellement la coupe du monde. Le tir est avant tout un sport de volonté: il l'a prouvé!

Outre la compétition "traditionnelle", l'A.S.V.H. TIR se veut également ouverte aux nouvelles disciplines, tels le "mini parcours" pour gros calibre. Nous ne méprisons pas non plus les tireurs "de loisir" que la compétition n'intéresse pas, et qui pratiquent un tir de délassement. Le "tir yoga" peut apporter maîtrise de soi et équilibre à nombre de personnes de tous âges...

Depuis janvier 1985, le club accueille en séances privées, dans ses locaux, les policiers du secteur de Roubaix qui ont trouvé chez nous le confort et l'équipement nécessaire à leur entraînement. C'est donc environ 400 policiers qui utilisent régulièrement nos installations.

Les projets de l'A.S.V.H. TIR pour les mois à venir sont de compléter son équipement notamment de l'installation de ciblerie du type "tir instinctif de vitesse", le complément de notre installation 25 m actuelle et la dotation d'armes pour l'école de tir.

Le Club est ouvert en séance publique les mardis soir de 18 h à 20 h, les samedis après-midi de 14 h 30 à 18 h 30 et les dimanches matin de 10 h 30 à 13 h. Tous renseignements aux 20.70.17.97 ou 20.72.70.13 ou durant les heures d'ouverture au 20.72.48.47.

Parents d'Elèves du Collège Boris-Vian

L'Association de Parents d'Elèves P.E.E.P. du Collège remercie les parents qui lui ont témoigné leur confiance lors du vôte pour le Conseil d'Administration. Ont ainsi été élus: Membres titulaires:
M. Bernard Legrand,
Mme Françoise Charles,
M. Claudy Marchand,
Mme Josiane Jonckheere.

Membres suppléants:
M. Michel Dumont,
Mme Francine Dargery,
Mme Monique Beaucamps,
M. Claude Carton.

Soyez certains que les parents élus défendront pour le mieux l'intérêt des enfants.

Notre association est ouverte à tous. Rejoignez-nous, vous serez les bienvenus. Nous avons des parents délégués de classe, c'est un rôle important et très intéressant pour le suivi de la classe.

Cependant, certaines classes n'ont pas de représentant. Il n'est pas trop tard pour le faire. Il suffit pour cela de nous contacter: Mme Charles, 80, rue V.-Hugo, Croix.

Faites appel aux étudiants pour vous dépanner (baby-sitting, travaux domestiques)

Le service Liaison Etudiants-Entreprises (S.L.E.E.) rappelle aux particuliers qu'il se tient à leur disposition pour résoudre leurs problèmes ponctuels ou occasionnels de gardes d'enfants par l'emploi d'étudiants(es).

En effet, face à une demande importante d'étudiants(es) qui recherchent divers jobs, aussi pendant l'année universitaire que pendant les vacances, il est possible au S.L.E.E. de satisfaire le jour même, toute offre de baby-sitting téléphonée avant 12 h.

Qu'il s'agisse d'emplois ménagers, de cours particuliers, de tra-



vaux domestiques ou de garde d'enfants, le S.L.E.E. vous présentera gratuitement, et sans engagement, l'étudiant(e) intéressé(e) par votre offre.

Le S.L.E.E. vous prêtera assistance et conseils en matière de rémunération et des formalités d'embauche.

Pour toutes informations complémentaires ou toute offre d'emploi,

Adressez-vous: Service Liaison Etudiants-Entreprises (S.L.E.E.) C.R.O.U.S. 74, rue de Cambrai-59043 Lille Cedex Tél. 20.56.93.40.

Une nouvelle Association: Les Artistes Amateurs Croisiens ont un beau programme pour 1986

Une nouvelle association vient de se créer à Croix.

Son titre "LES ARTISTES AMATEURS CROISIENS" vous permet de comprendre que notre but est de développer les activités artistiques et culturelles dans notre ville.

Notre association groupe pour l'instant une trentaine de personnes qui sont pour le plus grand nombre des peintres, mais aussi quelques sculpteurs et dessinateurs.

Nous espérons grouper avec nous d'autres formes d'art.

En ce qui concerne nos activités, nous avons organisé l'année dernière, avec le soutien de l'Office Culturel, une exposition de peinture.

Une deuxième exposition de ce genre sera présentée en janvier 1986.

Pour le mois de mai nous organisons une manifestation "Peintres dans la rue". Des ateliers libres de dessin et peinture pour personnes désirant s'initier ou se perfectionner se sont mis en route le 5 novembre 1985, salle Arthur-Rimbaud. Ils ont été animés par Rudy Tuukovics, nous espérons avoir le concours d'un aquarelliste sous peu.

Notre association travaille aussi avec le Foyer Socio-Culturel du Collège Boris-Vian.

Toutes les personnes intéressées par nos activités en cours ou désirant participer à notre action avec d'autres activités à caractère artistique peuvent prendre contact avec nous en s'adressant à M. Jean Leconte, 178, rue Jean-Jaurès à Croix. Tél. 20.72.20.90.

Le meilleur accueil leur est assuré.

Création d'une chorale

Une chorale pour retraités et préretraités est en cours de formation sous la Direction de Monsieur Aubrit. S'adresser au CLUB J.3, angle de l'avenue des 2 Moulins et rue Jules-Guesde. Les répétitions auront lieu le mardi après-midi de 14 h 30 à 15 h 30 dans la Salle de Réunion de l'Office Culturel à Croix. S'inscrire au CLUB J.3 les mardi et vendredi après-midi au CLUB. La cotisation est de 35 F et donne aux Adhérents tous les avantages du CLUB J.3.

La Bibliothèque pour Tous "déménage"

Les locaux situés place de la République étant devenus trop exigüs, la bibliothèque s'installera le 8 décembre au 8, rue de la Fonderie (Place du Marché).

Vous serez accueillis dans des locaux spacieux qui permettront une présentation plus efficace des livres. Beaucoup de soleil, un bon éclairage... vous pourrez choisir vos lectures tout à votre aise.

Prenez le chemin de la "Bibliothèque pour Tous" dès le mardi 10

décembre de 17 h à 19 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h, vendredi de 10 h à 12 h, samedi de 10 h à 12 h, dimanche de 10 h 30 à 12 h.

Bons succès de l'école de bridge

Forte de ses soixante-douze élèves, l'Ecole de Bridge organisée conjointement par le Bridge-Club Croisien et le Racing Métropole se porte fort bien.

Le bridge a fait son apparition à Constantinople vers 1880. Il a succédé au Whist qu'il a complètement détrôné. En France, il s'est énormément développé après la guerre ainsi que l'affluence dans les clubs en témoigne.

Il n'est pas rare, en effet, qu'un club actif accueille plus de cent joueurs un soir ou une après-midi pour son tournoi hebdomadaire. La raison de ce succès, c'est que le joueur y puise des joies renouvelées par l'infinie variété des donnes qu'il sera amené à jouer. Un bridgeur reste souvent toute sa vie un passionné et délaisse rarement son jeu préféré.

Le seul obstacle à l'apport de nouveaux joueurs c'est la nécessité d'apprendre le bridge comme on apprend l'Anglais ou la danse et cette nécessité d'apprendre, c'est-à-dire de travailler pour ses loisirs peut rebuter certains non-initiés. Des spécialistes se sont alors penchés sur ce problème et une nouvelle méthode est née: le Mini-Bridge, simple, attrayante, qui permet de jouer de suite et de se perfectionner petit à petit sans effort.

Les cours ont lieu à Wasquehal, à la M.J.C. le mardi après-midi à 14 h 15, à Croix le mardi soir à 20 h 30 et le mercredi après-midi à 14 h 15. Ils sont donnés par série de 10 à 12 leçons à raison d'un cours par semaine. Une nouvelle série débutera avec l'année 1986.

Il est souhaitable de s'inscrire pour faciliter l'organisation. Pour tous renseignements : M. Guy Hansart, 1, rue Poitié - Croix - Tél. 20.72.17.04.



Création d'une Association de collectionneurs de disques et de chansons

Qu'est-ce qu'un collectionneur?

Pour la majorité des gens, c'est une personne qui recherche et accumule des vieilles choses, poussiéreuses et souvent inutiles. Si vous collectionnez des timbres, des pièces de monnaie ou des cartes postales, on aura quelque respect pour votre "manie" car c'est devenue une chose courante. Mais si vous collectionnez d'autres choses, telles que : pots de yaourts, buvards, étiquettes de boîtes de fromages ou de bouteilles de vins, vous êtes considéré comme quelqu'un qui se conduit comme un enfant. Mais aujourd'hui tout peut être collectionné et c'est le cas des disques et tout ce qui a trait à la musique (partitions, revues musicales, 78 tours, etc...). La musique existe sous forme de disques depuis presque 100 ans. Aussi quoi de plus normal que de rechercher et collectionner ces disques? Qui sait, un jour, disparaîtront-ils peut-être complètement du marché, avec l'arrivée des disques lasers et des clips vidéo.

Comment devient-on collectionneur

Au départ, on a tous chez soi un ou plusieurs disques plus ou moins anciens qui nous rappellent une certaines époque de notre vie, et puis, petit à petit, on prend goût à tel ou tel chanteur, ce qu'il a fait plusieurs années auparavant et le déclic se produit. On recherche la nostalgie de l'"Ancien".

Le collectionneur doit être patient. Sa collection ne sera pratiquement jamais terminée, et c'est ce qui en fait son charme. Il doit se dire que la pièce qu'il recherche existe quelque part en France ou dans le Monde.

Aussi faut-il que le collectionneur se documente, sache le plus de chose possible sur le thème collectionné. On reproche trop souvent au collectionneur de se recroqueviller sur ses pièces. Au contraire, il doit être en contact direct avec d'autres personnes qui ont la même passion. Il doit s'informer en permanence. Aussi, il a été créé dans ce but, une association de collectionneurs de disques et de la chanson: l'A.C.D.C. C'est une association loi 1901. Elle vous propose de vous réunir le dimanche matin, pour participer à des échanges, discuter musique et s'aider mutuellement pour la recherche de disques plus ou moins rares.

Si vous êtes collectionneur, ne restez pas isolé dans votre coin. C'est votre intérêt de vous regrouper si vous recherchez des choses biens précises.

Les réunions ont lieu le dimanche matin de 9 h à 12 h dans la salle de l'Office Culturel de Croix, 68, rue Jules-Guesde.

Tous les genres sont admis : Rock - Jazz - Soul - Pop - Oldies - Classiques - Revues musicales - 78 tours, etc.

La cotisation est de 100 F par an + 20 F d'adhésion.

Renseignements à : A.C.D.C

5, rue Henri-Ghesquière 59170 Croix

Tél.: 20.89.91.68 après 20 h

	Coupon Réponse à envoyer à l'adresse ci-dessous
Nom:	
Prénom:	
Adresse:	
Ci-joint règle	ement de 120 F à l'ordre de l'A.C.D.C. par chèque Bancaire - CCP
	Signature :

PRET DE MATERIEL ET DE LOCAUX.

Pour les Associations et les Etablissements Scolaires.

Afin d'aider les Associations ou les Etablissements Scolaires à réaliser leurs projets, l'Office Culturel de Croix peut d'une part, mettre à leur disposition :

- la salle de l'immeuble de la rue Jules-Guesde (40 personnes),
- la toute nouvelle salle Arthur-Rimbaud, située dans le Parc de la Maison pour Tous (60 personnes),

et leur prêter gratuitement le matériel suivant :

- projecteur de diapositives,
- sonorisation de voiture,
- petit écran,
- écran géant (420 cm × 325 cm),
- rétroprojecteur,
- panneaux d'exposition.

Pour contacter l'Office Culturel, il suffit de composer le 20.72.57.16 les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi matin. En cas d'absence, un répondeur enregistre la demande.



Donneurs de sang : Appel aux jeunes

Dans le précédent numéro de "VIVRE A CROIX", nous exprimions notre satisfaction de voir participer un nombre de plus en plus important de jeunes Croisiennes et Croisiens au Don du Sang.

Afin d'accélérer ce mouvement de relève - absolument nécessaire à notre époque -, le Comité de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Croix a décidé de faire de 1986 une "ANNEE DE LA JEUNESSE" ... ce qui, bien entendu, ne signifiera pas que les Donneurs plus âgés pourront se considérer comme étant "démobilisés". Au contraire, il est souhaitable que, par leur exemple et par leur propagande personnelle, ils

incitent les jeunes de leur entourage à les rejoindre.

D'autre part, que chaque jeune Donneur essaye d'entraîner avec lui copains et copines, ce qui doit être d'autant moins difficile qu'un jeune est, par nature, ENTHOUSIASTE (... et comment ne pas être enthousiaste lorsqu'il s'agit de vies humaines à sauver ?).

JEUNES CROISIENNES ET CROISIENS, pour le Don du Sang, 1986 SERA VOTRE ANNEE.

Donner la vie... c'est GENIAL!

Le Comité de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Croix, actuellement composé comme suit :

M. André Watteel, président, Mme Denise Debevre, viceprésidente,

Mme Michèle Dutrieu, secrétaire, Mme Thérèse Masquelier, trésorière,

Administrateurs: Mmes Lamaire
- Macou - Meurin - Staelens Tirman,

MM. Cremon - Nolf - Staelens, présente à toutes les Croisiennes et à tous les Croisiens ses vœux très sincères de santé et de bonheur. Ces souhaits vont en premier lieu à tous les malades et aux blessés qui souffrent dans leur chair. Qu'ils se rétablissent rapidement et retrouvent, avec une vie normale, le bonheur auquel tout être humain aspire.

Le Comité remercie par ailleurs toutes les personnes qui favorisent son action et lui apportent leur aide

Ligue pour la liberté des vaccinations

Reprise de nos activités après les congés. Plusieurs nouveaux membres ont rejoint notre association. Parmi ceux-ci, deux Maghrébiens qui voulaient se renseigner sur notre action et le "pourquoi" de notre méfiance vis-à-vis des vaccins. Il leur semblait que nous étions rétrogrades et que nous refusions les progrès de la Médecine dans son action préventive.

Et bien NON... c'est l'expérience de longues années, c'est la connaissance des dangers et des nombreux accidents qui nous ont conduit à ces réserves.

Nous sommes pour une médecine "personnalisée", tenant compte de l'individu. Or les vaccinations sont obligatoires, systématiques et ne tiennent pas compte des particularités de chacun.

La vaccination est un acte médical et en tant que tel, elle doit être nécessaire, efficace et sans danger... Le sont-elles ?.

Notre Association continue de participer à différentes manifestations, rencontres et marchés biologiques dans la région. Prochaine réunion le 5 décembre.

Renseignements: Mme DUBAR - Tél. 20.70.90.24.

Avis aux amateurs...

Monsieur Eugène Swolf, de Croix, propose aux Croisiennes et aux Croisiens la

FORMATION D'UNE CHORALE

Aussi, toutes les personnes intéressées par ce projet sont invitées, à l'aide du bulletin-réponse ci-dessous, à se faire connaître à l'Office Culturel de Croix, 68 rue Jules-Guesde à Croix.

COUPON-REPONSE A RENVOYER A L'OFFICE CULTUREL DE CROIX 68, rue Jules-Guesde à Croix Tél. 20.72.57.16

 N° . souhaite participer à la formation de la CHORALE que compte créer l'Office Culturel de Croix.

N° de téléphone:

Date de naissance :



M. André Hue Président d'honneur de l'Amicale des Médaillés du Travail

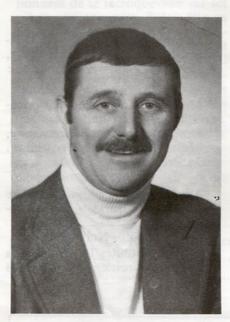
L'Amicale des Médaillés du Travail, forte de 400 adhérents, lors d'une réception organisée le 5 octobre dernier, a présenté au Conseil d'Administration les nouveaux Président d'Honneur et Vice-Président d'Honneur de son Association.

Le Président d'Honneur est M. André Hue, co-gérant de la Société Segard & Buisine dont le siège se trouve boulevard Emile-Zola à Croix. (Peinture, Décoration et Pompes Funèbres) qui nous a assuré de tout son soutien tant financier que moral, et c'est un intérêt tous spécial qu'il apportera à notre amicale en assistant régulièrement à tous nos travaux ainsi qu'à nos réjouissances. S'il habite Roubaix il est Croisien de par sa profession, nul doute que son apport financier sera d'un précieux concours pour notre société.

Le Vice-Président d'Honneur est M. Jean-Bernard Wyffels (avenue des Deux-Moulins à Croix) qui est Conseiller Municipal. Il a également accepté cette fonction qui n'est pas seulement honorifique. Comme il concrétise celle-ci par un apport financier intéressant. Il est certain qu'avec des personnalités qui ont

compris les difficultés que peuvent avoir les sociétés du point de vue gestion et finances l'Amicale pourra au cours des années à venir, envisager d'autres activités qui intéresseront ses membres.

> Le Président, Emile WATTEAU.



JB.WYFFELS

Savoir pour Agir Les Secouristes au service des Ecoles

Avec discrétion et efficacité les EQUIPES DE SECOURS de la protection civile de Wasquehal, Villeneuve-d'Ascq, Croix, mènent campagne pour la sécurité sous une certaine forme. Nous sommes heureux de signaler, dans ce numéro, une initiative particulièrement originale, puisqu'il s'agit de la présentation d'une plaquette sous forme de bandes dessinées, conçues et réalisées par les ESPC, en collaboration avec BD CH'TI.

Cette plaquette destinée aux jeunes enfants des CM1, CM2 comporte 17 feuillets traitant des sujets différents et de façon humoristique.

Les établissements scolaires sont invités à se faire connaître pour recevoir la visite des secouristes qui, durant quelques heures, avec l'aide de diapositives et d'un support gestuel, informent les élèves sur certains dangers de leur environnement ainsi que des petits conseils pratiques en cas de blessures.

Ecrire à E.S.P.C. 5, rue Delerue - 59290 Wasquehal. Tél. répondeur 24/24 - 20.98.17.56.

Nouvelle adresse

• Local permanence chaque jeudi de 18 h à 19 h, 108, rue Louise-Michel à Wasquehal (Quartier du Capreau).



A. HUE

Société d'Horticulture

La Société d'Horticulture et des Jardins Populaires de France, informe tous les amateurs de Jardinage que les délégués locaux, M. Petit, 6, rue de la Paix à Wasquehal et Mme Boreman, 307, rue des Ogiers à Croix se tiennent à leur disposition pour tous renseignements, inscriptions et commandes des graines au comptoir J.D.F.

Jeudi 27 mars à 19 heures au café Boreman, 307, rue des Ogiers, conférence de Jardinage par M. Bastien, Directeur Technique de la Ville de Croix.

A l'issue de la réunion, tombola gratuite entre tous les membres présents et à jour de leur cotisation, suivie de la Tombola spéciale offerte par la société des **Amis des Jardins**.

La fête, le 26 janvier des Amis du Jardin Ouvrier

La fête des Amis du Jardin Ouvrier de Wasquehal et environs aura lieu le dimanche 26 janvier 1986, en la salle des fêtes, rue Victor-Hugo à Wasquehal.



Patronnée par "La Voix du Nord", Ricard, Hoover, Cafés Monopole, loisirs Jardins et le tabac Henneman.

Elle sera présidée par de nombreuses personnalités.

Voici le programme de cette journée :

à 14 heures très précises : Assemblée générale avec les rapports du Président, du Secrétaire, du Trésorier et des Commissaires aux Comptes, élection du Tiers sortant et des nouveaux Candidats à l'issue de l'assemblée générale tombola gratuite entre tous les membres présents.

à 15 heures très présices: l'animateur Ricard présentera un sensationnel spectacle de variétés avec l'orchestre de Michel Patou, Franckie anime et chante, Tamal et son dalmatien, Xapa et son robot, Amazone et ses petits animaux dressés, Franka et ses illusions, les grands jeux Ricard animés par Miller des tournées de plages, pour la 1^{re} fois dans la région, Malta et ses tonneaux et pour les enfants les célèbres clowns internationaux Gilmano et Vincetti.

Au premier entracte remise d'un magnifique colis aux anciens de plus de 65 ans inscrits avant le 13 décembre 1985, il est prudent que ceux-ci se munissent d'un sac à provisions. A noter que les anciens ne pouvant se déplacer l'après-midi, une distribution aura lieu de 10 à 12 heures, aucun colis ne sera remis après la fête. Au 2e entracte remise d'un colis aux enfants de moins de 12 ans inscrits avant le 13 décembre 1985. A la fin du spectacle remise de 2 000 lots, des enveloppes surprises qui seront vendues dans la salle. Devant l'importance de ce spectacle, il est demandé aux sociétaires, sympathisants et invités de respecter les horaires, car il est à prévoir que la salle sera trop petite, l'entrée étant gratuite. Toutes les personnes pouvant aider cette société dans son œuvre philantropique peuvent adresser leurs dons au CCP de la Société Lille 3119-84 H en espèces ou en nature chez tous les membres du Comité ou chez le Président A. Petit, 6, rue de la Paix à Wasquehal.

A.C.P.G. - C.A.T.M.

Une année riche en manifestations réussies

Voici que se termine cette année du 40e anniversaire de la fin de la guerre 39/45 et de la libération des camps qui nous rendait à la vie civile. Reprenant enfin notre place dans nos Familles. Ce fut partout, chez nous, dans chaque Section d'A.C.P.G., l'occasion de réunions, rassemblements et autres manifestations, nous souvenant de cette dure et si longue épreuve que fut la captivité et où se forgea entre nous cette indéfectible amitié empreinte d'un esprit d'entr'aide qui, à ce jour encore, nous lie à jamais.

Le pieux souvenir et le rappel dans nos pensées de tous ceux qui hélas, si nombreux à ce jour nous ont définitivement quitté, fut marqué partout dans le respect et la dignité.

Pour notre Section il y eut le 8 mai avec le rituel dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts de 14/18 et 39/45 revêtant sans doute une plus grande solennité. La Salle du Créchet, mise très obligeamment à notre disposition par la Municipalité de Croix, nous vit rassemblés à 13 h pour un très bon repas servi dans une chaude ambiance de franche camaraderie.

Beaucoup purent échanger maints souvenirs de notre jeunesse si malheureusement perturbée! Nous étions jeune et c'est sûrement la raison pour laquelle les "mauvais quarts d'heures" se sont quelque peu estompés à présent. Il nous prend parfois à notre âge de nous étonner d'avoir subi tout ce qui est resté dans nos mémoires, et de se dire: "aujourd'hui, ce ne serait plus possible".

Les agréables heures que nous passons ensemble font que nous tâcherons de récidiver chaque fois que ce sera possible.

Et ce fut dernièrement le 11 novembre, le 67e anniversaire de l'Armistice de 14/18. Sous l'égide de la Ville de Croix, toutes les Sociétés patriotiques furent rassemblées Salle Gustave-Dedecker pour fêter dignement l'événement.

Quelques convives participèrent à un repas d'une excellente tenue. Que

nos édiles en soient vivement remerciés cette année encore. La manifestation du Souvenir au Cimetière avait précédé le Banquet.

Ce besoin ressenti chez nous de rester groupés en Associations est un peu comme une mise en garde ou un avertissement aux générations qui nous suivent (nos enfants et petits enfants) pour qu'ils restent vigilants et exigent, dans le futur, la Paix dans le monde, évitant le renouvellement de nos épreuves passées. Que notre expérience leur soit profitable. Nous devons à présent penser à l'usure du temps, notre poids dans la balance se trouvera bientôt très amoindri. Aussi ne craignons pas de nous faire entendre bien haut et donner nos avis, prêchant surtout ce que nous savons de l'inutilité des guerres qui n'apportent que malheurs, peines et deuils, à l'initiative d'une minorité de criminels. Une juste répartition des biens et richesses de la terre doit se faire au profit des plus déshérités. L'abondance n'est pas un mal insoluble et le partage entre les peuples doit être contrôlé sans doute mais sans contrepartie insensée et incomprise.

Nous avons nous, notre Organisme à vocation humanitaire et dont l'action n'est peut-être pas suffisamment connue. Il s'agit de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Informez-vous si vous ne l'êtes pas déjà et faites vous connaître. Militez avec nous et resserrons les rangs pour le bien de tous en adhérant dans la Section existant près de chez vous. Vos droits y seront défendus et certains avantages vous seront réservés que nous essayons toujours d'amplifier.

Sachez que vous serez toujours bien accueillis et que des camarades bénévoles sont à votre disposition pour vous documenter ou vous aider dans toutes vos démarches.

Nos permanences se tiennent chaque 2º et 4º jeudis de chaque mois à l'Office Culturel 68, rue Jules-Guesde à Croix de 15 à 17 h.



Fédération Nationale accidents du travail et handicapés

Section Locale de Croix. Siège Social: 68, rue Jules-Guesde. Permanence les 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois.

Indépendamment de toute idéologie politique, sans complicité, la fédération, tout en essayant par tous les moyens de préserver jalousement sa personnalité et sa particularité, à vocation à recueillir et à rassembler toutes les victimes du travail, de quelque horizon professionnel seraient-elles, ainsi que tous les handicapés.

En outre, elle se charge au nom et pour le compte de ses adhérents d'assurer la défense des intérêts individuels de chacun d'entre eux, mais encore l'intérêt collectif de ses membres. A cet effet il existe un service juridique chargé de régler le contentieux et d'intervenir directement auprès des différentes administrations compétentes de la Sécurité Sociale. Enfin elle œuvre sur la base d'une solidarité nationale élargie et se préoccupe d'insertion ou de réinsertion professionnelle et s'occupe de tous les handicapés, notamment par l'intégration des personnes handicapées dans la collectivité nationale, par des mesures et des incitations aux différentes administrations et aux collectivités locales.

Deux cents membres au club du 3e âge le J. 3

L'année qui va bientôt se terminer a été bien remplie pour ce Club qui entre dans sa 13° année d'existence. Il y a eu trois voyages agréables, un banquet qui s'est déroulé dans les salons de la Duqueniere = repas excellent - gaîté - bonne humeur - ambiance formidable (les aînés ne sont jamais les derniers en ce cas).

Le club fonctionne tous les mardis et vendredis après-midi de chaque semaine pour permettre à ses adhérents de se retrouver entre amis et rompre un peu avec cette solitude si pesante parfois. Il y a des jeux de table (cartes - dominos - scrabble - petits chevaux et lorsque le temps le permet on joue aux boules dans le joli petit jardin. Dans le courant de l'année, il y a quelques petites fêtes avec chants - danses - et parfois un petit goûter, enfin de quoi se distraire.

Le Club J.3 est autonome et fonctionne avec ses propres deniers et un personnel bénévole. La Présidente est Mme Lucienne Depoorter veuve de M. René Depoorter le fondateur du Club, la Secrétaire est Mme Marie-Thérèse De Cooman. Elles sont aidées dans leur tâche par une Commission sympathique et dévouée. Il y a un projet de chorale à l'étude cela animera encore un peu cette association.

Les Pré-retraités peuvent se joindre à nous, ils seront les bienvenus. Le Club compte plus de deux cents membres.

Confédération Syndicale du Cadre de Vie

Union locale de Roubaix

Permancences:

Premier jeudi du mois de 17 h 30 à 18 h 30 à l'Office Culturel, 68, rue Jules-Guesde - Croix.

Au moment ou nous faisons cet article, des familles sont menacées d'expulsion, d'autres vivent dans des logements insalubres ou trop petits, sans confort minimum parce que leurs ressources ne leur permettent pas un logement décent.

En tant que syndicat du cadre de vie, le droit au logement décent pour tous est une de nos principales revendications et, nous nous posons les questions suivantes:

Pourquoi cette situation?

Parce que des personnes privées d'emploi ne peuvent accéder aux logements sociaux (H.L.M. - C.I.L.), elles se retrouvent dans des

logements vétustes, mal isolés ce qui en définitive leur coûte plus cher, en chauffage, entretien (murs humides) avec des répercussions sur la santé, frais médicaux qui en découlent; pas d'allocations logement car ils ne répondent pas aux normes.

De même, les grandes familles sont parfois privées de cette allocution, leur logement étant trop exigu par rapport à la constitution de la famille (Article 61, décret n° 72533 du 29/06/72 imposant une règle de superficie minimale par personne).

Pourquoi n'existe-t'il pas plus de grands logements ?

Nous attirons l'attention des responsables du logement en général : quel choix dans l'orientation des constructions futures ? Quels moyens seront mis en place pour que tous puissent y accéder ? quelles mesures d'urgence seront prises pour empêcher la location de logements insalubres.

Logements du C.A.L. rue St-Jacques.

Concernant ces logements, le financement pour commencer les travaux dépend de la déclaration d'insalubrité, cette demande doit être adressée par M. le Maire à la Préfecture, c'est pour êtres informés de la suite donnée à ce dossier que nous avons obtenus une entrevue avec M. le Maire. Au cours de celle-ci, les habitants présents ont pu avoir confirmation que les travaux seraient entrepris, le CAL demande une subvention à la Municipalité ceux-ci devraient commencer au printemps prochain, mais, à la demande des locataires, M. le Maire a promis d'intervenir auprès du CAL pour effectuer les travaux urgents qui ne peuvent attendre cette date.

Depuis le début de cette action, le CSCV a insisté pour que les habitants participent aux décisions, une réunion entre tous les partenaires doit avoir lieu prochainement.